

# BULLETIN D'ADHÉSION 2019

À compléter entièrement et à renvoyer au SA13.

REVENU PROFESSIONNEL GLOBAL 2018 De l'exercice libéral ou rémunération provenant de la société Prendre comme réf. le revenu net d'activité provenant du travail d'architecte dans la dernière déclaration de revenu.	MONTANT DE LA COTISATION
1. au-delà de 50 000 €	650 €
2. de 35 000 à 50 000 €	500 €
3. de 20 000 à 35 000 €	350 €
4. moins de 20 000 €	180 €
5. Associé supplémentaire (L'architecte référent paie en fonction de ses revenus, les autres associés 200 €)	200 €
6. Architecte honoraire	100 €
7. Membre bienfaiteur	au-delà de 1 000 €
8. Nouvel adhérent au SA 13	90 €
9. Nouvel inscrit au CROA PACA dans l'année	1 <sup>e</sup> année gratuite

	NOM / PRÉNOM	MONTANT €
Architecte référent :		
Associé (e) 1 :		
Associé (e) 2 :		
Associé (e) 3 :		
	<b>TOTAL</b>	

Raison sociale / Nom de l'agence	
Adresse	
Téléphone	
Mail <i>(adresse lisible avec laquelle vous souhaitez être contacté(e))</i>	
Année d'inscription à l'Ordre	
N° d'affiliation	

**Mode d'exercice :**

Libéral    
  Gérant – salarié    
  Gérant ou associé non salarié    
  Architecte retraité (e)

Acceptez-vous de recevoir les mails généraux de l'Unsfa ?    
 OUI    
 NON

**À RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT\***

\* dans le cadre de la loi relative à la démocratie sociale et à la représentativité syndicale (Loi N°2014-288 du 5 mars 2014). Déclaration automatisée des données sociales unifiée transmise par chaque entreprise au plus tard le 31 janvier 2018.

Effectif salarié mentionné dans votre DADS-U \*\* en déc. 2018 :

SIREN :

**Le règlement peut se faire par :**

- Chèque à l'ordre du SYNDICAT DES ARCHITECTES des BOUCHES-DU-RHÔNE.

- Virement bancaire : intitulé du virement : « NOM ADHERENT / ANNEE ADHESION »

RIB : Crédit Mutuel - Domiciliation : CCM Marseille Castellane - 4 bd Baille 13006 Marseille

Banque : 10278 - Guichet : 08980 - N° compte : 00020433101 - Clé : 42 - Devise : euro

IBAN : FR76 1027 8089 8000 0204 3310 142 - BIC : CMCIFR2A

(Un reçu vous sera adressé en retour)

SYNDICAT DES ARCHITECTES DES BOUCHES-DU-RHÔNE [SA13]